



VILLE DE MARSEILLE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2021

Projet	Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
Objet	Rapport annuel d'activité 2021
Rédacteurs	M. Joël CANICAVE, Président de la CCSPL DGA Maîtriser nos moyens / Direction des Projets Partenariaux (DPP) / Service des DSP et du choix de mode de gestion
Destinataires	Membres de la Commission
Date	1 ^{er} février 2022

I- Présentation du rapport annuel d'activité de la Commission

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la mise en place, dans les communes de plus de 10 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette Commission a notamment pour fonction d'examiner les rapports annuels établis par les délégataires de service public, les titulaires de marchés de partenariat et les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement, de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères (art. D 2224-3 du CGCT). Elle est également consultée pour avis, par le Conseil municipal, pour tout projet de lancement de délégation de service public.

En application du CGCT, « *le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente* ».

De plus, en application de l'article XV du Règlement intérieur de la Commission, ce rapport doit précédemment être soumis, pour avis, aux membres de la Commission.

Il convient donc désormais de faire état de l'activité de la Commission au cours de l'exercice 2021.

II- Faits marquants de l'exercice 2021

L'année 2021 a été la première année pleine d'activité de la Commission depuis l'élection d'un nouvel Exécutif à la tête de la Ville de Marseille le 4 juillet 2020.

La Commission est composée de 34 membres :

- 8 représentants du Conseil Municipal et leurs 8 suppléants ;
- 8 représentants de diverses associations locales et leurs 8 suppléants ;

- De plus, la Commission est présidée par le Maire, qui a délégué cette fonction à M. Joël Canicave.

Composition

L'article IV du Règlement intérieur de la Commission permet de remplacer un membre de la Commission s'il quitte ses fonctions. Cette clause a permis de procéder en 2021 au remplacement de 5 membres représentant les associations au sein de la Commission :

- Mme Cécile BARON (représentante suppléante de l'association MPE13), a été remplacée par Mme Nathalie HENRY, par la délibération n°21-0136-AGE du 2 avril 2021 ;
- M. Olivier GIRAUD (représentant titulaire de l'association Emmaüs Marseille Pointe Rouge) et Mme Marie-Christine LAURIOL (suppléante) ont été remplacés par Mme Fatiha ABDELALI (titulaire) et Mme Béatrice BASSET (suppléante) par la délibération n°21-0576-AGE du 9 juillet 2021 ;
- M. Emmanuel DELANOY (représentant titulaire de l'association Cultures Permanentes) et Mme Jeanne DIWUY-LAPUJADE (suppléante) ont été remplacés par Mme Jeanne DIWUY-LAPUJADE, (devenue titulaire) et M. Romain CRIQUET (suppléant) par la délibération n°21-0576-AGE du 9 juillet 2021.

L'article VI du Règlement intérieur prévoit la possibilité pour les membres désignés de démissionner. Ainsi, quatre membres (deux titulaires et deux suppléants) représentant les associations locales, «Marseille Solutions» et «Cultures Permanentes» ont quitté leurs fonctions au sein de la CCSPL, les 30 novembre et 4 décembre 2021. Ils seront remplacés par de nouveaux membres en 2022.

La Commission a donc terminé l'année 2021 avec 30 sièges pourvus sur 34.

Activité

Une présentation a été faite aux nouveaux membres de la Commission afin d'exposer la définition d'un service public, les notions clés en matière de délégation de service public (DSP), le rôle de la CCSPL et la quarantaine de DSP en vigueur au septembre 2021 à la Ville de Marseille.

La Commission a introduit plusieurs nouveautés en cours de l'année 2021 :

- deux visites : le centre équestre Marseille Pastré dans le cadre du lancement d'une DSP en mars et la cuisine centrale Sodexo couplée à la présentation du rapport d'activité 2020-2021 en novembre ;
- une séance thématique et prospective sur l'avenir des Maisons Pour Tous (MPT) en juin ;
- deux interventions de délégataires : le délégataire du stationnement payant sur voirie pour présenter son rapport d'activité 2020 en septembre, et le Directeur territorial ENEDIS des Bouches-du-Rhône, qui a présenté en octobre, pour information, le nouveau contrat de concession passé entre la Métropole et ENEDIS pour la gestion et l'aménagement du réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Marseille.

Une page dédiée au travail de la Commission a été créée sur le site internet de la Ville de Marseille en septembre 2021. Elle est régulièrement mise à jour : <https://www.marseille.fr/mairie/la-commission-consultative-des-services-publics-locaux-ccspl>

III - Présentation des séances

La Commission s'est réunie à huit reprises en 2021 sur convocation de son Président : les 16 et 17 mars, le 15 juin, le 27 septembre, le 28 octobre, les 22 et 29 novembre et le 8 décembre.

Ces séances l'ont amenée à visiter des équipements municipaux et à réfléchir sur leurs modes de gestion pour l'avenir, à émettre un avis sur un lancement de délégation de service public, à examiner 41 rapports annuels d'activité des opérateurs de la Ville de Marseille (dont 1 rapport de partenariat public-privé) et 2 rapports annuels d'activité de la Métropole Aix Marseille Provence, ainsi qu'à prendre connaissance du nouveau contrat de concession passé entre la Métropole et ENEDIS.

Ces séances ont été réparties comme suit :

- La **première séance** de la Commission du 16 mars a été dédiée à la visite du centre équestre Marseille Pastré. La Commission s'est déplacée sur le site municipal afin de mieux comprendre les enjeux du projet du lancement de la délégation de service public pour sa gestion et son exploitation. La séance s'est tenue en présence de l'Adjoint au Maire en charge du sport, de l'accès à la pratique sportive et de l'e-sport, M. Sébastien JIBRAYEL et la Direction des Sports (DS). La présentation de l'équipement a été assurée par le délégataire.
- Pour la **deuxième séance** du 17 mars 2021, la Commission a eu trois missions :
 - 1° : Examiner le rapport annuel d'activité 2020 de la CCSPL ;
 - 2° : Examiner le rapport annuel métropolitain d'activité 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ;
 - 3° : Rendre un avis sur le lancement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre équestre Marseille Pastré. Ce projet a été présenté par la Direction des Sports (DS) et a reçu un avis favorable à l'unanimité des votes exprimés. Le Conseil municipal a également approuvé le lancement de la procédure de la délégation de service public (DCM n°21/0122/AGE du 2 avril 2021).
- La **troisième séance** du 15 juin 2021 avait pour but de réfléchir à l'avenir des équipements sociaux des Maisons Pour Tous (MPT), dont les contrats arrivent à échéance au premier trimestre 2024. Cette séance thématique a été animée par la Direction de l'Action Sociale (DAS) en présence de Mme Marie BATOUX, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation Populaire, des activités périscolaires, des Centres Aérés, des Maisons Pour Tous, des Maisons de la Citoyenneté, M. Ahmed HEDDADI, Adjoint au Maire en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine et M. Didier OSTRE, qui était alors Directeur général adjoint « Ville plus juste, plus sûre, plus proche » (DGA VPJPSPP).
- Pour la **quatrième séance** du 27 septembre 2021, les membres ont passé en revue des rapports annuels d'activité 2020 des délégations de service public liées à la mobilité : le stationnement payant sur voirie et la fourrière automobile municipale. Cette séance a été réalisée avec la participation du délégataire du stationnement payant sur voirie, M. Jean-Laurent DIRX, Président de la Société d'Assistance et du Gestion du Stationnement (SAGS) Marseille et M. Yannick OHANESSIAN, Adjoint au Maire en charge de la tranquillité publique, de la prévention, du Bataillon des Marins Pompiers et de la sécurité, ainsi qu'avec la Direction de la Mobilité et du Stationnement (DMS) et la Direction de la Logistique de Sécurité (DLS).
- Pour la **cinquième séance** du 28 octobre 2021, les membres ont passé en revue deux rapports annuels métropolitains d'activité 2020 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets et sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement. La Métropole a présenté un nouveau contrat de concession passé avec ENEDIS pour la gestion et l'aménagement du réseau de distribution d'électricité avec la participation de M. Frédéric BERINGUIER, Directeur territorial ENEDIS des Bouches-du-Rhône. La Commission a examiné les rapports annuels d'activité 2020 des délégations de service public liées à la culture : les espaces culturels du Silo d'Arenc, l'Affranchi Café-Musiques de Saint Marcel et le château de la Buzine. Ces rapports ont été présentés par la Direction de la Culture (DC).
- Pour la **sixième séance** du 15 novembre 2021, les membres ont visité la cuisine centrale de Sodexo et examiné le rapport annuel d'activité 2020 du délégataire de la restauration scolaire du 1^{er} degré. Ce rapport a été présenté par M. André VERNEAUX, Directeur d'exploitation de la cuisine centrale de Sodexo, et complété par la Direction de la Jeunesse (DJ) en présence de M. Pierre HUGUET, Adjoint au Maire en charge de l'éducation, des cantines scolaires, du soutien scolaire et des cités éducatives et Mme Claire SORRENTINI, Directrice générale adjointe « des petites Marseillaises et des petits Marseillais » (DGA VPMPM) .
- Pour la **septième séance** du 29 novembre 2021, les membres ont échangé sur la visite de la cuisine centrale de Sodexo en présence de M. Pierre HUGUET, Adjoint au Maire en charge de l'éducation, des cantines scolaires, du soutien scolaire et des cités éducatives. Ils ont également

étudié 3 rapports annuels d'activité 2020 des délégations de service public liées aux sports (le complexe sportif René Magnac, le centre équestre Marseille-Pastré, le Palais Omnisports Marseille Grand-Est (POMGE) et cinq rapports annuels d'activité 2020 des délégations de service public liées à l'éducation à l'environnement (trois fermes pédagogiques et deux relais nature). Les rapports ont été présentés par la Direction des Sports (DS) et Direction de la Protection de l'Environnement et de la Transition écologique (DPETE) en présence de Mme Aïcha SIF, Adjointe au Maire en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture urbaine, des terres agricoles, des relais natures et des fermes pédagogiques.

- Pour la **huitième séance** du 8 décembre 2021, les membres ont passé en revue le rapport annuel d'activité 2020 du stade Orange Vélodrome géré en partenariat public-privé et 26 rapports annuels d'activité 2020 des délégations de service public liées aux actions sociales (Maisons Pour Tous). Les rapports ont été présentés par la Direction des Projets Partenariaux (DPP) et la Direction de l'Action Sociale (DAS) avec la participation de Mme Marie BATOUX, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation Populaire, des activités périscolaires, des Centres Aérés, des Maisons Pour Tous et des Maisons de la Citoyenneté.

Ces rapports ont été transmis pour information au Conseil municipal qui a pris acte de la communication par la délibération n°21/0951/AGE du 17 décembre 2021.

Toutes les missions régaliennes et ambitions fixées par les membres de la Commission pour l'année 2021 ont été remplies.

IV- Perspectives

Pour l'année 2022, la Commission va naturellement maintenir tout d'abord l'examen obligatoire des rapports annuels d'activité 2021.

Elle ambitionne également de poursuivre ses activités bien au-delà. Pour cela, deux visites de terrain devraient être organisées dans le domaine de la mobilité (en fonction notamment de la situation sanitaire), ainsi que des auditions des délégataires du Château de la Buzine et du Palais Omnisports Marseille Grand Est (POMGE), permettant de mieux comprendre les enjeux de ces équipements et de faire plus de prospective dans les domaines de la mobilité, de la culture et du sport.

La Commission prévoit également de recevoir le groupement retenu par la Ville pour procéder à l'évaluation assortie de préconisations, de la Délégation de service public de la restauration scolaire du 1^{er} degré, dans le courant de l'année 2022.

Enfin, la Commission continuera à mettre à jour la page internet dédiée, sur le site internet de la Ville.

* *

*